



Montataire  
VILLE DE L'OISE

# Vivre!

LE MAGAZINE D'UN STYLE DE VILLE - N° 24 - DECEMBRE 2001





**Préparation du budget 2002 :**  
**Vos élus vous invitent à participer**  
**à l'élaboration du budget 2002**  
**lors de réunions de quartier**

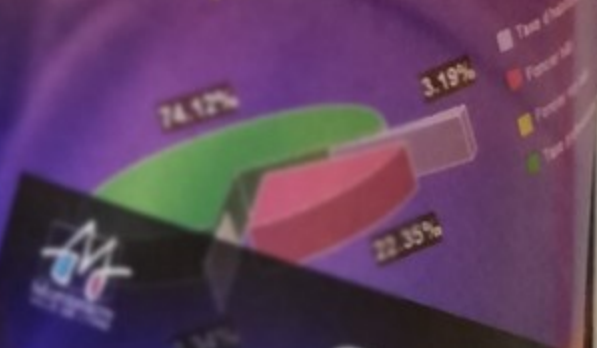
- \* J. DECOUR 26 novembre 2001
- \* L. & M. BAMBIER 04 décembre 2001
- \* J. UHRY à H. WALLON 07 décembre 2001
- \* P. LANGEVIN 10 décembre 2001
- \* RÉSIDENCE HELENE 14 décembre 2001
- \* D. CASANOVA 17 décembre 2001

- \* LIBÉRATION 14 janvier 2002
- \* J. CURIE 21 janvier 2002
- \* FONDS DE MONTATAIRE 25 janvier 2002
- \* CENTRE DE LOISIRS 28 janvier 2002

Rendez-vous à 18 heures 30



Le budget communal  
Fiscalité locale



Qui paie quoi ?



## Sommaire

- |                                  | pages  |
|----------------------------------|--------|
| • Interview .....                | 4      |
| • Dossier action sociale .....   | 5 à 10 |
| • Femmes du monde en lutte ..... | 11     |
| • Amitié franco-russe .....      | 12     |

### Les gens de Montat'

- Cahier central couleur ... 13 à 20
  
- Vivre tranquille ..... 21
- Réunion de quartier ..... 22 à 23
- Sports ..... 24 à 25
- Vie associative ..... 26 à 28
- Base de loisirs ..... 29
- Etat civil ..... 30

### Vivre !

N° 24 - Décembre 2001

Directeur de la Publication :

Jean-Pierre Bosino

Directeur de la Communication/rédaction :

Jean-Paul Legrand

jp60@wanadoo.fr

06 13 09 15 03

03 44 64 44 44

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh,

Micheline Bordez

Manuel Fernandes, Bruno Giordano

Chantal Maupas, Fernand Tuil

Photos :

Jean-Louis Cormontagne

Impression - composition couleur :

Imprimerie Municipale - Montataire

Conseils et réalisation graphique :

Jean-Noël Wallemacq

**Vivre ! magazine officiel de la Ville  
de Montataire**

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

<http://www.mairie-montataire.fr>

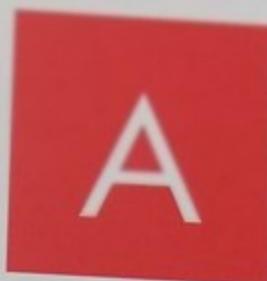
Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05

## Editorial



### Paix, emploi, tranquillité, mes vœux pour 2002



Après les dramatiques événements de la guerre en Afghanistan, les menaces terroristes nourries par les inégalités planétaires, l'annonce de l'augmentation du chômage dans notre pays, l'avenir semble s'assombrir.

Mais nous n'avons pas l'habitude à Montataire de baisser les bras.

A notre échelle, nous agissons pour plus de justice pour tous. Comme le montre ce magazine, la municipalité développe une action sociale solidaire.

La solidarité nous souhaitons aussi l'exercer avec nos partenaires de l'agglomération : c'est le sens de la récente décision de transformer le district en communauté de communes. Il s'agit de rassembler les énergies de nos villes pour promouvoir l'emploi et les services. Des décisions importantes seront prises pour l'avenir de cette communauté dans les prochains mois. Nous souhaitons que les habitants de notre commune y soient associés avant tout engagement dans une communauté d'agglomération.

Les réunions et les visites de quartier qui visent à préparer le budget communal avec vous sont l'occasion de débattre de ces questions. Elles nous permettent aussi d'écouter vos préoccupations, d'échanger sur les mesures et les orientations à prendre. Parmi vos préoccupations, celle du droit à la tranquillité y est fortement exprimée. L'action de la municipalité associée à celle de la police et de la justice doit se poursuivre comme celle de la prévention avec nos services et l'intervention des citoyens.

La solidarité c'est aussi nos efforts pour un monde de justice. Je reviens d'une visite chez nos amis palestiniens avec de nombreuses personnalités françaises, au moment où des attentats ont été commis en Israël. Je condamne sans réserve ces actes comme les bombardements israéliens sur les villes et les camps palestiniens. Il est nécessaire d'en finir avec la spirale de la violence, la source du terrorisme se trouve dans l'injustice, l'humiliation imposées au peuple palestinien, dans l'occupation militaire. Enfin les associations de notre ville développent également les liens d'amitié avec les autres peuples comme vous le découvrirez dans ces pages, avec l'Allemagne à travers notre jumelage qui fête ses quarante ans en 2002 et aussi avec les enfants de Russie ou encore les femmes de Djibouti.

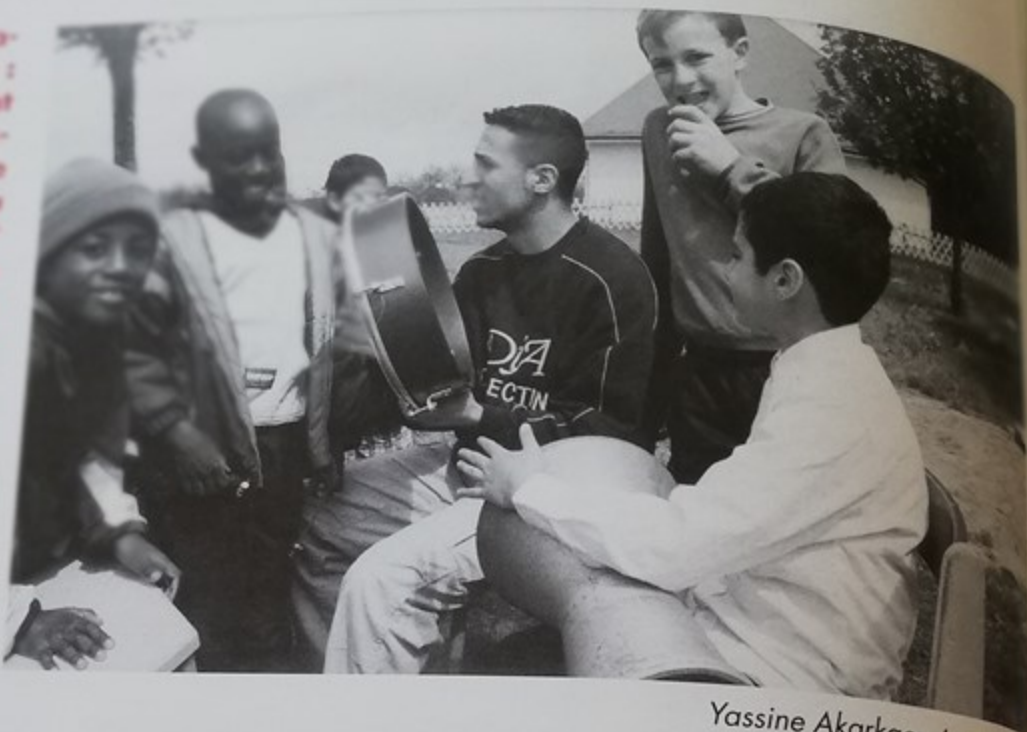
La municipalité et moi-même vous présentons tous nos vœux de bonheur pour la paix, l'emploi et la tranquillité.

**Votre Maire  
Jean-Pierre Bosino**



## Yassine Akarkaou

Yassine Akarkaou est un montataire de 22 ans. Ses passions : la musique et le développement culturel. Il est étudiant en communication et animateur de radio à «Beur FM». Membre du groupe de musique «Let me raï»<sup>\*</sup> il n'a pas la langue dans sa poche. Il porte un regard critique mais qui se veut constructif sur sa ville. Il a participé avec d'autres jeunes à plusieurs initiatives musicales dont le but était la solidarité avec les plus démunis et avec le peuple palestinien. Son groupe a obtenu le soutien de la municipalité pour produire un CD deux titres. Et un concert est prévu en mai 2002 à la Faïencerie de Creil.



Yassine Akarkaou (au centre)

**Vivre : Yassine, quel est votre sentiment sur la jeunesse d'aujourd'hui ?**

A Montataire, les jeunes comme partout ont besoin de reconnaissance. Ils sont prêts à s'investir, à créer des événements. Les jeunes ont envie de produire leurs propres initiatives. Bien sûr ils ont besoin d'aide mais pas d'être cadrés, corsetés. Ici il y a des jeunes talents dans tous les domaines, la musique, la danse, la comédie, etc... Seulement on n'a pas le sentiment d'être reconnus et puis je trouve qu'il n'y a pas une vraie dynamique culturelle. Avec des amis on a essayé ces derniers mois de créer des événements et on a réussi avec des concerts et des spectacles qui ont rassemblé beaucoup de gens, de jeunes. Le problème c'est qu'une fois qu'on a organisé ces événements on a eu l'impression qu'on voulait nous récupérer, que les choses nous échappaient, que tout devait rentrer dans le moule officiel de la Ville. Cela a créé une réelle déception.

**Vivre : pourtant la ville vous a aidé, non ?**

Oui, on a obtenu une aide logistique. Pour «Let me raï», nous avons aussi reçu le soutien de la municipalité pour notre

CD. Mais justement pour nous, pour les jeunes, je crois qu'il faudrait qu'on prenne en considération que nous avons des idées et qu'on est capable même avec peu de moyens de réaliser des spectacles, des rencontres sans que cela devienne le monopole de quelques-uns, ou que des services municipaux en tire bénéfice pour leur propre compte.

**Vivre : vous ne seriez pas un peu sévère quand même ?**

Je suis heureux que le maire avec qui j'ai discuté ait pris conscience de ces problèmes. Je crois qu'aujourd'hui il y a une volonté du côté de la mairie d'améliorer sa politique culturelle. Mais il faut des faits, pas que des paroles. Par exemple, je suis prêt avec des amis à participer aux commissions municipales. Pas pour y faire de la figuration mais pour qu'on travaille par exemple à réfléchir à ce que pourrait être un pôle de rencontres culturelles pour créer une vraie dynamique sur la ville. Regardez par exemple, la braderie n'est plus ce qu'elle était. Imaginez qu'on prenne des initiatives avec des jeunes artistes pour faire bouger les choses, pour redonner vie à cette fête populaire. Par exemple on pourrait faire venir des artistes de renommée internationale.

**Vivre : Vous pensez que vous serez écouté ?**

C'est possible. Dans cette ville il y a pas mal de choses qui sont faites pour les jeunes. Pour le sport par exemple, les activités sont nombreuses et diversifiées. Il y a des aides pour les jeunes scolarisés, pour les transports, c'est bien. Mais moi ce qui m'intéresse, ce n'est pas que les jeunes soient des consommateurs de services. Il faut qu'ils puissent vraiment créer, prendre des initiatives. J'ai le sentiment qu'il y a pas mal de moyens qui sont gâchés. Il faut partir de ce que les gens aiment, les écouter et leur proposer de découvrir d'autres choses, d'autres musiques, d'autres cultures. Et puis je vais vous dire que je trouve que les élus devraient être plus proches des gens dans les quartiers. Par exemple ce serait bien qu'ils viennent régulièrement rencontrer les jeunes et les gens aux Martinets.

<sup>\*</sup> Let me raï vient de se produire au Zénith pour la solidarité avec les sinistrés d'Algérie.



# Action sociale : solidarité !



Depuis de nombreuses années, la Ville de Montataire conduit une politique sociale au plus près de la population. Notamment par le biais du Centre Communal d'Action Sociale.

La politique sociale de la Municipalité est orientée vers les jeunes, les familles, les personnes seules et personnes âgées afin d'apporter un mieux vivre, de lutter contre la pauvreté, l'exclusion soit par le travail, le logement, la santé ....

Nos intentions ont toujours été menées de façon à favoriser les liens entre les habitants de notre ville dans la convivialité, le respect et la citoyenneté.

Marie-Paule BUZIN  
Adjointe aux affaires sociales  
à la santé et à la lutte contre l'exclusion

## Le C.C.A.S. à votre service

Le Centre Communal d'Action Sociale est situé 11, rue Romain Rolland dans un bâtiment non loin de la Régie Communale du Câble et de l'Electricité. Ses horaires d'ouverture sont les suivants :

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi  
de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h

Et le jeudi  
de 10 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h

Tél. : 03 44 27 55 31

Fax : 03 44 27 09 59

Il est chargé :

- 1 - des animations et actions sociales,
- 2 - d'attribuer des secours.

Un conseil d'administration composé de treize personnes dont le maire est président, gère et administre les affaires sociales du C.C.A.S.

Outre les élus du conseil municipal, sont représentés au conseil d'administration : les personnes âgées, les personnes handicapées, les jeunes par la M.L.V.O. (Mission Locale de la Vallée de l'Oise), les familles par l'U.D.A.F.O.

(Union Départementale des Affaires familiales de l'Oise), deux associations locales caritatives (Secours Populaire Français et Secours Catholique) et le Foyer A.F.T.A.M.

Le conseil d'administration vote annuellement le budget du C.C.A.S. Ce budget est alimenté en totalité par la subvention de la ville s'élevant à 1 000 000 F.



Le S.P.F. membre du conseil d'administration du C.C.A.S. organise chaque année sa campagne des pères Noël verts





L'action sociale est dirigée vers des animations principalement de prévention sociale et sanitaire.

### Actions pour la santé

#### Le téléthon

Le C.C.A.S., en relation avec les services municipaux et les associations, se charge de mettre en place les animations pour l'organisation du téléthon.



Les services municipaux techniques et relations publiques apportent un soutien logistique (prêt gratuit de matériel, mise à disposition de personnel, des subventions partielles sont allouées aux associations sous forme d'achat de petit matériel).

La population de notre ville participe à cette solidarité aux environs de 35 000 F à 40 000 F par an. Cette somme est reversée intégralement au Téléthon.

#### Lutte contre les toxicomanies

Depuis plusieurs années, une réflexion est menée par les élus et des professionnels sociaux et sanitaires en matière de prévention et de lutte contre les toxicomanies et la dépendance. Un groupe de pilotage s'est mis récemment en place et devra déterminer les différents moyens de communication, de prévention à mettre en place dans notre ville. Dans la lutte contre les maladies transmissibles, la ville s'engage dans une prévention des risques par l'achat de préservatifs qui sont mis gracieusement à la disposition de la population, des jeunes.

### Accès aux soins

Le C.C.A.S. est adhérent à la Mutuelle Interprofessionnelle M.I.C.E. de Creil qui gère les services de la polyclinique afin de permettre aux personnes en pré-

carité ou en recherche d'emploi d'accéder aux soins.

#### Couverture maladie universelle

Le C.C.A.S., dans son action de proximité, accueille et accompagne dans la constitution des demandes de la Couverture Maladie Universelle (C.M.U.) en partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Creil.

### Aide à l'insertion

#### Revenu minimum d'insertion (R.M.I)

Le C.C.A.S. participe et accompagne les bénéficiaires du R.M.I dans leur insertion sociale, professionnelle, de santé et de logement, en partenariat avec les services de l'Etat, du Conseil Général et de l'A.N.P.E.

#### Plan local d'insertion par l'économie (P.L.I.E)

Le C.C.A.S. assiste au Comité Local d'Appui du P.L.I.E. et agit en partenariat avec ses responsables pour faciliter l'insertion des bénéficiaires.

#### Aide aux parents

«Etre parents, cela n'est pas inné, il nous faut apprendre cette fonction éducative».

Des parents sont souvent confrontés à des situations de violence, de comportements difficiles de leurs enfants.

Ce ne sont pas forcément de «mauvais parents» mais démunis de moyens et d'écoute, ils ne réagissent plus.

Le C.C.A.S., la Commission des Affaires Sociales Santé et Lutte contre l'Exclusion, ainsi que des partenaires sociaux, éducatifs et sanitaires s'interrogent pour savoir comment concrètement apporter de l'aide à ces parents.

Plusieurs pistes de travail sont à l'étude : la médiation familiale, un réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement aux parents.



### Aide aux vacances

Le C.C.A.S. subventionne une action du Contrat de Ville, sous la responsabilité du Centre Social Georges Brassens de Creil, qui est d'aider les familles à partir en vacances pour la première fois.

Le droit aux vacances n'est pas devenu une réalité pour tous. De nombreuses familles ne peuvent partir en vacances pour diverses raisons, mais surtout financières. Le C.C.A.S. a mis en place une action «vacances familiales». Cette action permet une prévision de budget qui facilite le départ. La demande doit être déposée au C.C.A.S. dans le courant du mois de janvier de chaque année.

Un accompagnement social en partenariat avec la C.A.F. de Creil ou l'Association Familiale des Maisons d'Accueil de l'Oise (A.F.M.A.) permet de préparer le départ en abordant toutes les difficultés envisageables.

## Actions pour le logement

### Impayés de loyers

Le loyer impayé peut être le début de difficultés aux conséquences graves, pouvant conduire à être expulsé de son logement. Le traitement rapide de l'incident d'impayés peut éviter bien des complications. Il est donc nécessaire de prendre rendez-vous avec le C.C.A.S. sans attendre.

Le C.C.A.S., en liaison avec les bailleurs sociaux, accompagne les locataires en situation d'impayés de loyers par la mise en place de plan d'apurement et où les oriente vers le Fonds de Solidarité de Logement (F.S.L.) qui intervient sous forme de prêt remboursable. Le C.C.A.S. enquête, à la demande de Monsieur le Sous-Préfet sur l'état de l'impayé avant la comparution de l'assignation au Tribunal d'Instance, sur l'octroi d'accorder ou non le concours de la force publique pour exécuter l'expulsion.

### Centre accueil d'urgence

Le C.C.A.S. participe financièrement à l'accueil d'urgence des hommes isolés,

géré par l'Association des Compagnons du Morais et qui se situe au Foyer Sonacotra à Nogent sur Oise. A l'origine cette structure d'accueil d'urgence n'était ouverte que pendant les périodes hivernales. Aujourd'hui elle accueille toute l'année.

## Arbre de Noël

Le 17 octobre de chaque année est célébrée la Journée Mondiale du refus de la misère.

Des actions et rassemblements sont organisés par des personnes qui refusent la misère et l'exclusion qu'elles les vivent ou non.

Les élus de la Commission des Affaires Sociales, Santé et lutte contre les exclusions ont décidé, pour la première fois cette année de témoigner de leur solidarité et de leur engagement pour que la dignité et la liberté de tous soient respectées en organisant un arbre de Noël.

Depuis plusieurs années, était délivré un bon d'achat exceptionnel pour les fêtes de Noël. Les personnes concernées par l'octroi du bon de Noël ont été invitées à un spectacle de Music Hall avec arrivée surprise du Père Noël le Samedi 1er décembre 2001 sous un chapiteau installé parking Ambroise Croizat.



## Pour les enfants

### Noël, ses cadeaux et son spectacle

Cette année encore, les élus de votre ville ont offert à l'occasion de Noël un spectacle au Cinéma Palace, ainsi qu'un cadeau pour le plus grand plaisir de nos petits et grands scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires.

- pour les élèves de maternelle il s'agit d'un très joli jouet choisi par l'enseignant et distribué par le Père Noël lui-même; ainsi que des chocolats offerts par le comité des fêtes.

- pour les élèves en élémentaire (du CP au CM2) d'un très beau livre choisi en collaboration avec l'enseignant et le service municipal de la lecture publique.

La municipalité souhaite ainsi marquer sa volonté de participer concrètement à cette journée de joie, de fête et d'émerveillement de nos chers bambins.

### Les classes de neige 2002

Comme chaque année, les élus de votre ville organisent des séjours en classe de neige pour tous les élèves de CM2.

Notre but est que tous les enfants, sans exception, partent au moins une fois pendant leur scolarité primaire à la découverte d'une région nouvelle avec son environnement pittoresque et ses traditions rurales, et découvrent des activités sportives de montagne comme le ski alpin, le ski de fond et les raquettes.

En 2002, ils seront 182 à partir 14 jours, pour certains, en Haute-Savoie à Thollon les Memises ou Châtel, en Hautes-Alpes à Pelvoux et en Isère à Meaudre.



## Aide facultative

Sur demande des intéressés, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. décide des attributions de l'aide selon un règlement établi en son sein.

Le C.C.A.S. procède à la mise en pratique de ces aides, à savoir :

- L'aide alimentaire (bon d'achat)
- La gratuité de restauration et, ou, des centres de loisirs sans Hébergement
- La participation financière aux factures d'eau, d'électricité
- autres secours qui peuvent apporter une autonomie financière face aux difficultés dues à un décès, à l'aide au maintien dans le logement, etc ...

Il est obligatoire, pour toute demande, qu'un dossier accompagné de toutes les pièces justificatives de la situation familiale, financière soit déposé au C.C.A.S.

### Autres formes d'aides

#### Le R. M. I

Le C.C.A.S. instruit la demande de R.M.I. accompagnée des justificatifs et la transmet à la C.A.F. de Creil ou Mutuelle Sociale Agricole (M.S.A.). Il assure aussi l'accompagnement social dans le parcours d'insertion pour chaque bénéficiaire.

#### Surendettement

Le C.C.A.S. aide et guide dans la constitution du dossier de surendettement qui est déposé auprès de la Banque de France.

## Aide sociale légale

Demande pouvant être instruite auprès du C.C.A.S. et transmise aux organismes compétents pour décision :

- Carte d'invalidité, macaron grand invalide civil (C.O.T.O.R.E.P.)
- Demande d'Allocation Handicapé Adulte (C.A.F./C.O.T.O.R.E.P.)
- Prestation Spécifique Dépendance pour personnes âgées de plus de 60 ans (D.I.S.S. Beauvais)

Demandes à déposer au C.C.A.S. et transmises à l'autorité compétente (D.I.S.S.)

- Prise en charge par l'aide sociale des frais d'hébergement en maison de retraite ou long séjour des personnes âgées
- Aide ménagère personnes âgées, personnes handicapées
- Prise en charge des frais d'hébergement pour les personnes handicapées adultes
- Majoration tierce personne pour personnes handicapées de moins de 60 ans

Pour toutes demandes d'aides, un rendez-vous est fixé dans un délai minimum selon le secteur géographique établi par le C.C.A.S.

Dans les situations d'urgence, un accueil est effectué immédiatement.

## Aide aux transports

### Carte tilleul

Le District Urbain de l'Agglomération Creilloise a confié au C.C.A.S. les demandes de gratuité des transports urbains afin de permettre la facilité de déplacement nécessaire aux démarches de recherche d'emploi. La demande doit être faite auprès du C.C.A.S. accompagnée des justificatifs.

## La maison Huberte d'Hoker

Tél : 03 44 24 55 80

Elle est située 9 bis, rue Henri Barbusse à Montataire. C'est un lieu de rencontres et d'échanges pour toute la population de Montataire à partir de



18 ans. Aucune adhésion n'est requise.

Des animations collectives et gratuites sont organisées en partenariat avec la C.A.F. et le Centre d'Information pour les Droits des Femmes (C.I.D.F.) afin de favoriser la solidarité, le partage, le change, l'information et l'ouverture. Découvrir la vie culturelle par des sorties avec une participation financière minime.

Tous les mardis matin de 9 h à 11 h : «Les matins pratiques»

Initiation à la machine à coudre, couture pour l'embellissement de la maison (ex : rideaux), information pratique de la vie quotidienne.

Des repas sont fabriqués et pris en commun à l'occasion de fêtes (Mardi Gras, Galette, Noël...)

Tous les mardis après midi de 14 h à 16 h 30 : création manuelle et artistique

Bijoux en perles, technique de l'aquarelle, broderie, crochet, etc....

Tous les vendredis de 14 h à 16 h : Point rencontre - échanges

Vie quotidienne et familiale (santé, environnement, alimentation...)

Une fois par mois : échange sur l'éducation des enfants «Etre parent».

A l'occasion de la journée internationale des familles qui se déroule en mai de chaque année, est organisé un pique-nique à la Base de Saint-Leu d'Esserent.

Pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion, un transport par car est mis à disposition gratuitement.

La base de loisirs de Saint-Leu d'Esserent est ouverte gratuitement à toutes les familles participantes.

C'est une journée de détente, de partage et de convivialité. En fin de journée, tout le monde rentre à la maison fatigués mais heureux.

Les groupes qui se sont constitués commentent leur participation par des remarques satisfaisantes. Ils en retirent un plaisir partagé. Ils souhaiteraient accueillir de nouvelles personnes.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec Flora.

Tél : 03 44 24 55 80



## Mairie annexe des Martinets

### Permanence du Maire

Il reçoit chaque lundi matin.

A partir de 9 h 30, prendre rendez-vous auprès de la Mairie Annexe des Martinets.

### Permanence de l'Adjoint chargé de la culture

Il reçoit le premier et troisième lundi de chaque mois, de 11 h à 12 h.

### Permanence de l'Adjoint chargé du logement

Il reçoit chaque vendredi matin. A partir de 9 h, prendre rendez-vous auprès de la Mairie Annexe des Martinets.

### Caisse Régionale d'Assurance Maladie (C.R.A.M.)

Pour les démarches de retraite.

Prendre rendez-vous au

Tél : 06 08 97 88 98

ou 03 44 61 71 80

### Retraites Complémentaire (S.I.C.A.S.)

Le 1er mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h.

### Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M.)

Tous les mardis de 14 h à 16 h.

### Association d'Aide aux Victimes et d'Information des Justiciables du Sud de l'Oise (A.D.A.V.I.J.)

Apporte un soutien psychologique, informe et oriente des droits et démarches suite à un vol, abus de confiance, cambriolage, agression physique ou sexuelle, accident de la route.

Tous les lundis de 14 h à 17 h.

### La Mission Locale de la Vallée de l'Oise (M.L.V.O.)

Accueille tous les jeunes de 6 à 25 ans, les oriente et les accompagne dans leur parcours en insertion sociale et professionnelle.

Tous les lundis et vendredis de 14 h à 17 h 30. Prendre rendez-vous auprès de la M.L.V.O. de Creil.

Tél : 03 44 24 22 07.



Le maire avec les fonctionnaires de police lors de l'inauguration de la permanence à la mairie annexe des Martinets

### La Police Nationale

Orientation et conseils, dépôts de plainte à la main courante. Tous les mercredis de 14 h à 17 h 30.

### Le Trésor Public Recette Municipale de Creil

Encaissement des produits municipaux, (factures de restauration scolaire, crèche, ateliers municipaux, C.L.S.H.). Encaissement des loyers Oise habitat Le 2ème mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h.

## Ecrivain public

Ses missions : être à la disposition du public pour informer, orienter, soutenir et relayer dans toutes les démarches administratives ou personnelles. Rédaction de courrier, aide à remplir des documents, contact téléphonique. Les permanences sont en Mairie annexe des Martinets située au centre commercial, Avenue Anatole France.

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 18 h

Le jeudi :

de 10 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h

Tél. : 03 44 27 09 30.

## Service postal aux Martinets

Une convention de prestation de service a été signée entre la Poste et la Ville afin d'améliorer les services publics dans le quartier des Martinets.

Si vous êtes absent de votre domicile, lors du passage du préposé de la Poste sur présentation de l'avis de passage, vous pouvez retirer vos plis et colis recommandés et ordinaires.



Le maire et les responsables de la C.A.F. présentent la borne électronique au service des postaux à la Mairie annexe des Martinets



## Ecrivain Public

### Durant les périodes scolaires

Mairie Annexe des Martinets :  
• le lundi de 13 h 30 à 16 h  
• le jeudi de 13 h 30 à 16 h  
Maison Sociale Huberte d'Hoker :  
le mardi de 13 h 30 à 16 h  
Résidence Maurice Mignon :  
le mercredi de 10 h à 12 h  
Mairie Principale :  
le samedi de 10 h à 12 h  
Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :  
le mercredi de 14 h à 17 h.

### Durant les congés scolaires

Mairie Annexe des Martinets :  
• le lundi de 13 h 30 à 18 h  
• le mardi de 16 h à 18 h  
• le jeudi de 13 h 30 à 18 h  
• le vendredi de 14 h à 18 h  
Maison Sociale Huberte d'Hoker :  
le mardi de 13 h 30 à 16 h  
Résidence Maurice Mignon :  
le mercredi de 10 h à 12 h  
Mairie Principale :  
le samedi de 10 h à 12 h  
Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :  
• Le mercredi de 14 h à 17 h  
• Sur rendez-vous le vendredi de 9 h 30 à 12 h.

**En cas d'absence d'Angélique, l'écrivain public, contactez le secrétariat du C.C.A.S. qui lui transmettra tous vos messages.  
C.C.A.S. : 03 44 27 55 31**

**Ce service est réservé aux habitants de Montataire**

## Action sociale Les adresses utiles

Mairie Annexe des Martinets  
82, rue Anatole France  
Tél. : 03 44 27 09 30

Maison Sociale Huberte d'Hoker  
9, rue Henri Barbusse  
Tél. : 03 44 24 55 80

Résidence des personnes âgées  
Maurice Mignon  
118, rue Jean Jaurès  
Tél. : 03 44 64 45 60

Mairie Principale  
Place Auguste Génie  
Tél. : 03 44 64 44 44

Centre Communal d'Action Sociale  
11, rue Romain Rolland  
Tél. : 03 44 27 55 31

## Petite enfance

Pour vos petits il existe des lieux d'accueil éducatifs et ludiques qui les aident à grandir.

Vous souhaitez des renseignements sur les différentes structures d'accueil Petite Enfance de la Ville. Une permanence est ouverte en Mairie depuis le 25 octobre 2001.

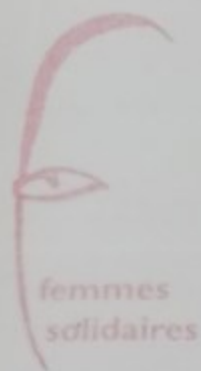
Tous les jeudis :  
de 17 h à 18 h 30  
Des professionnels sont à votre écoute pour vous orienter et vous inscrire dans les différents modes d'accueil.  
N'hésitez pas à venir les rencontrer.

## Célébration





## Femmes du monde solidaires



Pour l'association «Femmes solidaires», le mois d'octobre a été riche en initiatives et en événements forts de réflexions, d'émotions, d'échanges.

La rencontre internationale des jeunes féministes (à l'initiative de la Fédération Internationale des Femmes) à Bagnolet, a été l'occasion de tisser des liens de créer des solidarités avec plus d'une soixantaine de femmes venues de l'étranger, notamment avec des jeunes afghanes, algériennes palestiniennes, djiboutiennes, cubaines, chypriotes... Lors de la Conférence Nationale de Femmes Solidaires du 6 octobre dernier, un nouveau collectif a été élu avec une nouvelle présidente : Melle Sabine

Salmon. Les femmes du comité de Montataire, suite à ces rencontres internationales estiment qu'elles ont désormais une grande responsabilité à l'égard des femmes qu'elles ont reçues. Ainsi grâce à l'action du comité et au soutien de la ville de Montataire une jeune djiboutienne a pu venir témoigner des violences imposées aux femmes dans son pays. Une délégation est venue à Montataire représentant le «comité de femmes djiboutiennes contre les viols et l'impunité».

Elle était présidée par Mme Aicha Dabbale, emprisonnée dans son pays pour avoir dénoncé des viols. Le comité a également reçu une éthiopienne représentant «l'association des femmes juristes éthiopiennes».

Un spectacle a été présenté avec des danses et des chants traditionnels djiboutiens.

Ces initiatives se sont terminées par un buffet de spécialités de ces pays et la présentation d'objets artisanaux fabriqués par des djiboutiennes.

## des Droits de l'Enfant

Le mercredi 21 novembre 2001 les enfants, le personnel et les parents des structures Petite Enfance de la Ville (halte-jeux et crèche Louise Michel périscolaires Wallon et Curie et centre de loisirs maternel) ont célébré pour la quatrième année consécutive les Droits de l'Enfant à l'école Henri Wallon.

La convention des Droits de l'Enfant a été ratifiée par la France le 2 juillet 1990.

Elle nous invite à réfléchir sur la place que nous faisons et que nous ferons à l'enfant dans notre pays et dans le monde.

Les Droits de l'Enfant c'est d'abord le droit pour chaque enfant d'être profondément respecté en tenant compte de son âge, de ses besoins et de sa maturité.

C'est aussi reconnaître comme le rappelle le texte que l'enfant pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans son milieu familial et dans son milieu d'accueil dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension.

Cette année, cette commémoration s'est faite sous la forme d'une exposition d'arts plastiques, témoignages de la libre expression du petit enfant.

(voir le cahier central couleur)

Une centaine d'enfants était réunie ce jour-là pour manifester le plaisir qu'ils ont eu à s'exprimer à travers les arts plastiques et la musique.

Un goûter convivial a clôturé cet après-midi.





## Oise-Volga : pour un autre monde

**Au début du mois de novembre 117 jeunes russes et leurs accompagnateurs ont séjourné dans le creillois et le clermontois. A l'invitation de l'association Oise-Volga, ils ont été accueillis par plus de 80 familles et ont répété avec une soixantaine de jeunes français l'Opéra «L'autre Monde» composé par Dominique Grébert, directeur de l'école de Musique de Montataire et écrit par Jean-Jacques Bataille, instituteur de notre ville.**

C'est un très beau spectacle que certains ont qualifié digne de professionnels que les enfants russes de Samara et Saratov et leurs camarades français ont présenté à la Falencerie le 6 novembre dernier. Des mois de travail ont été nécessaires pour cette première en France. Chants, musique et chorégraphie, une véritable harmonie s'est dégagée du spectacle. Le pari était difficile. Près de 200 enfants sur la même scène, ne parlant pas la même langue, venus d'horizons différents. Mais la magie s'est produite. On a senti ce soir-là un engagement total des jeunes artistes, un souffle d'amitié, d'amour. L'événement a pu être créé grâce à un travail acharné des jeunes et de leurs professeurs, mais aussi à la générosité des familles d'accueil qui ont apporté les meilleures conditions pour leur hébergement.

### Une belle histoire

Tout commence il y a deux ans quand une assistante de français originaire de Montataire qui exerçait en Russie fait connaître le CD de l'opéra «L'Autre Monde» à ses collègues russes. Les professeurs de français de Samara puis de Saratov retiennent l'idée de travailler avec leurs élèves cette comédie musicale. Rapidement le Centre régional de Langue française, basé à Saratov, prend l'initiative de contacter Dominique Grébert et avec l'appui de l'ambassade de France

de mettre en œuvre un projet de coopération culturelle associant les jeunes de nos deux pays. Après plusieurs voyages du compositeur et le travail des enfants et de leurs enseignants, le spectacle est produit dans chacune des villes russes. Le maire de Montataire empêché, demande à son directeur de cabinet, Jean-Paul Legrand, de le représenter lors de ces spectacles afin d'apporter le soutien de la ville à cette belle entreprise. MM. Grébert et Legrand de retour de Russie proposent de créer une association, Oise-Volga, dont M. Brochot, ancien maire-adjoint de Montataire est élu président. Son but : développer l'amitié et la coopération dans les domaines culturels et économiques. Depuis l'association a travaillé d'arrache-pied pour que les enfants russes puissent venir en France. Elle a aussi permis que les deux chambres de commerce et d'industrie de Saratov et de l'Oise se mettent en relation pour établir une coopération. La prochaine étape est la venue des enfants français en Russie pour produire de nouveau le spectacle.

### Un projet un peu fou

Comme l'a dit M. Brochot le soir du spectacle : «ce projet de M. Grébert était un peu fou, mais on y a cru et il fallait le soutenir». C'est vrai que si au début de cette histoire certains étaient sceptiques, la ténacité et l'engagement de ses promoteurs ont conduit à un beau succès. Ils le doivent bien entendu à l'enthousiasme des jeunes qui se sont engagés dans cette aventure et au professionnalisme des adultes qui les ont aidés, mais aussi au soutien apporté par les différents ministères de la Culture comme le Conseil général et les communes de Montataire, Creil et Thiverny. Ils le doivent aussi à ce formidable élan de générosité qui fait la tradition de notre ville et de

notre région par le biais de familles d'accueil qui garderont un souvenir inoubliable du séjour de leurs amis russes.

### Des liens d'amitié

Car ce sont des liens très forts qui se sont créés entre ces familles et les jeunes. Certaines familles ont même accueilli deux voire trois jeunes. Elles les ont «chouchoutés», considérés comme leurs propres enfants. Pour les jeunes russes, l'émerveillement était au rendez-vous, avec la visite de Paris, Senlis, Beauvais et pour certains Chantilly. Sans compter la visite des temples de la consommation que sont nos hypermarchés et qui n'existent pas à Samara et à Saratov. Bien entendu face à la profusion des marchandises qui s'y trouvent, les jeunes ont eu bien des tentations, réalité aussi pour nos jeunes français qui pour beaucoup sont issus de familles modestes et qui ne peuvent pas non plus posséder tout ce dont ils rêvent. Mais le plus important est moins dans la possession matérielle que dans l'échange entre deux cultures différentes, le partage de l'amitié. En témoigne le jour du départ des jeunes russes où sous un ciel peu clément les larmes se mêlaient à la pluie.

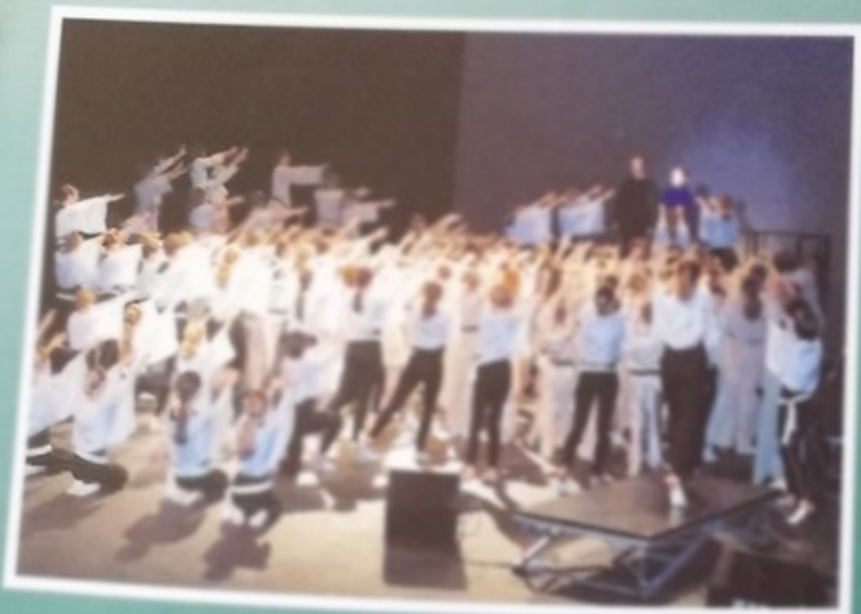
### Ce n'est qu'un au revoir

A l'heure où des hommes s'engagent dans des conflits où la haine et la terreur prédominent, voici un bel exemple de coopération fraternelle. Le rendez-vous des jeunes et de la musique est souvent l'occasion d'exprimer la joie de vivre et des valeurs essentielles. Des valeurs qui ont été vécues au jour le jour par tous les protagonistes de cette belle aventure qui va se poursuivre au printemps prochain à Saratov avec l'envoi de nos jeunes français.

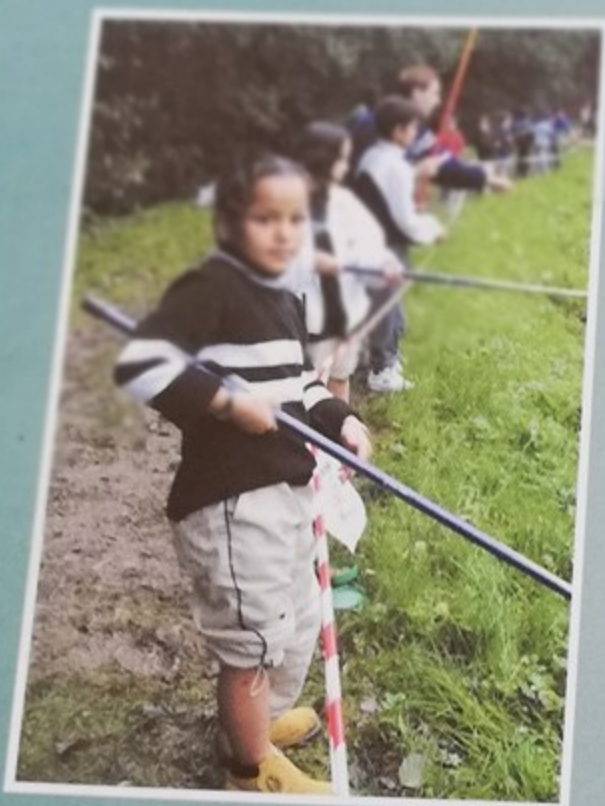




# Comédie musicale «L'Autre Monde»



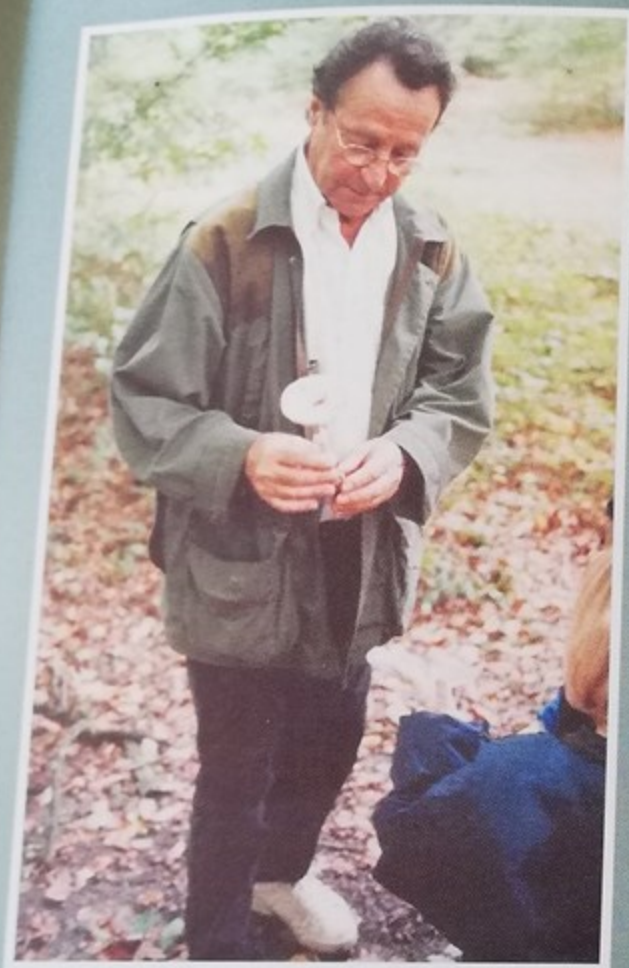




# Semaines régionales de l'environnement

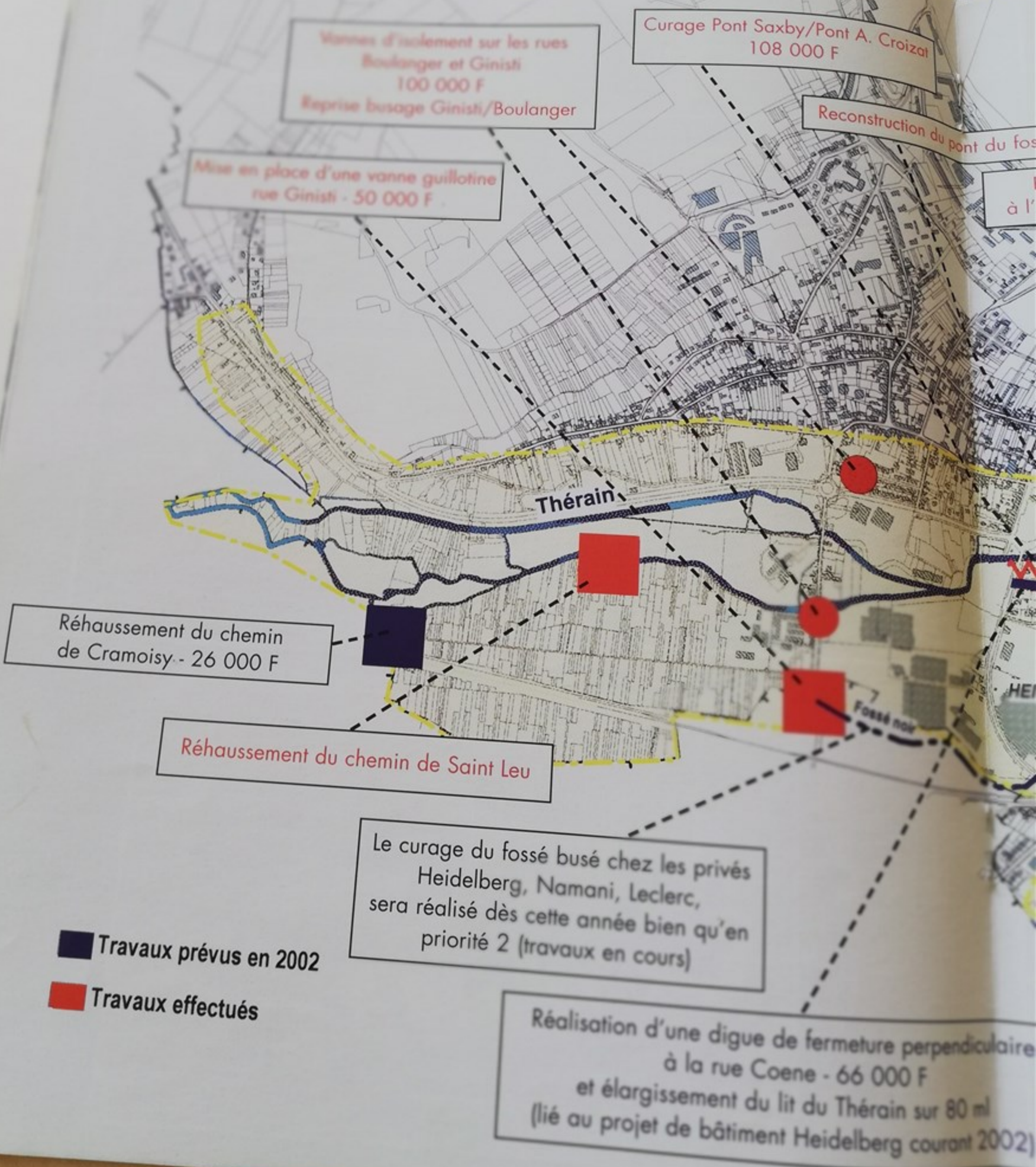








# Lutte contre les inondations Travaux effectués





# te contre les inondations avaux effectués en 2001

Pont Saxby/Pont A. Croizat  
108 000 F

Reconstruction du pont du fossé noir

Remise en place de la berge  
à l'ancien moulin rue des Déportés

Curage pont Saxby/pont SNCF  
210 000 F

Extraction bloc d'enrochement  
en fond de lit - 20 000 F

Protection en enrochement sous le RD 200  
et reprise du gabarit sur 50 m/l - 320 400 F

Mise en place d'un limigraphe  
avec centrale d'acquisition et alerte - 26 000 F

Mise en place de deux échelles NGF  
4 000 F

Aménagement plage de dépôt  
66 700 F

Réalisation de relevés topo  
de Sollac à Magenta - 81 000 F

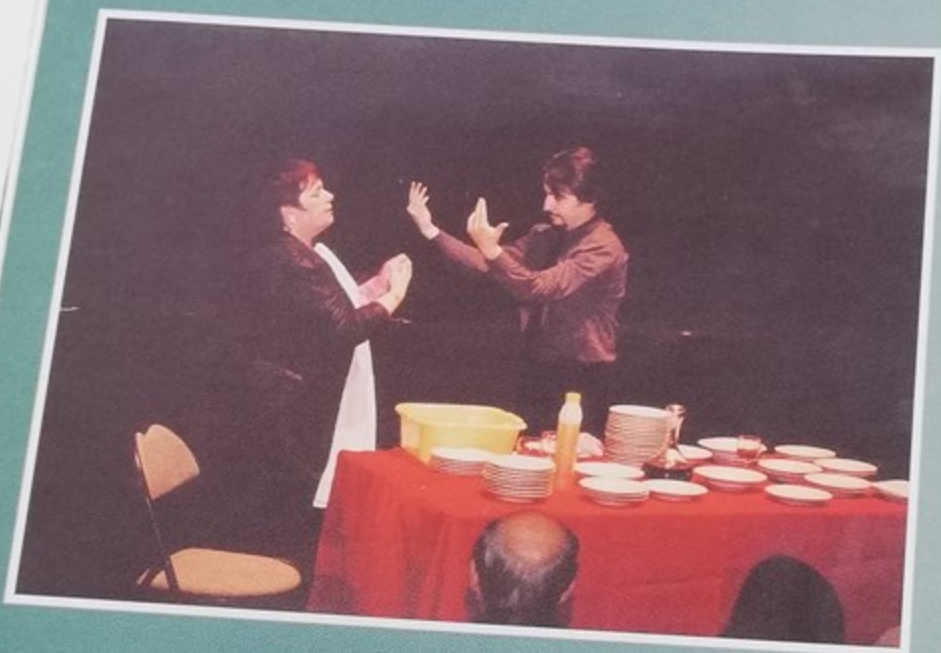
Inspection et curage du fossé noir  
Déportés à Saxby - 16 000 F

fermeture perpendiculaire  
e - 66 000 F  
du Thérain sur 80 ml  
Heidelberg courant 2002)

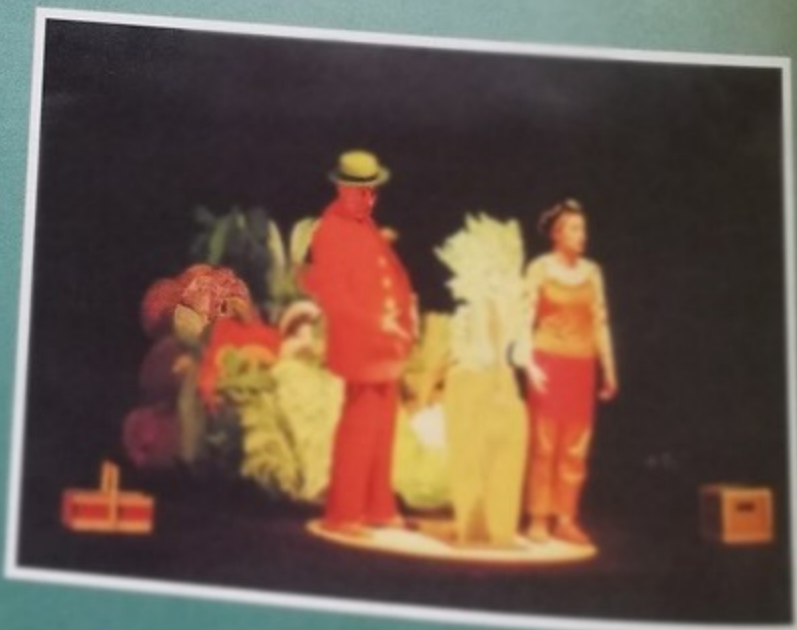
Novembre

Ech: 1/10





## Fête du livre sur le thème «Les jardins du Thérain»







Remise des prix aux lauréats  
d'un concours photo



L'association «Femmes solidaires» a reçu  
une délégation de femmes djiboutiennes



Danse et chants djiboutiens au Palace

Cérémonie du 83ème anniversaire  
de l'Armistice du 11 novembre 1918

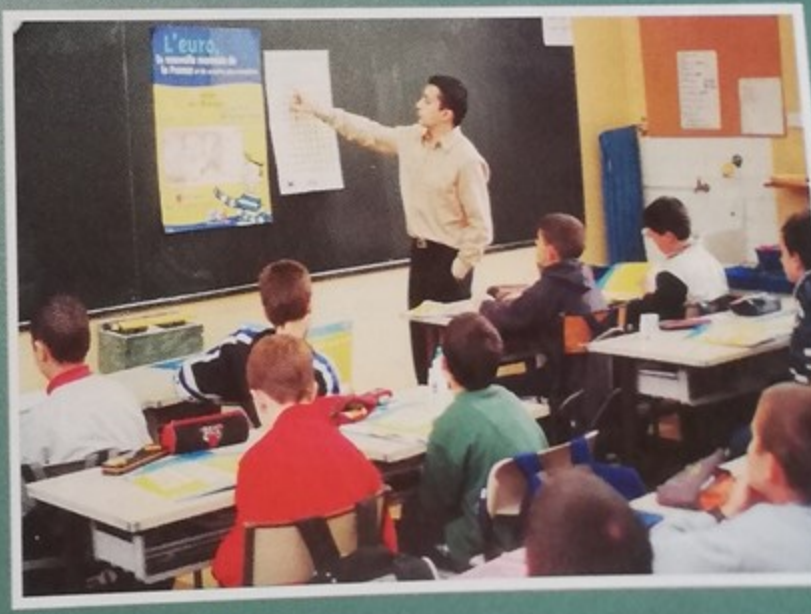


me  
ins  
n»



Quarante accordéonnistes du Brandebourg ont lancé  
les festivités du 40ème anniversaire  
du jumelage Montataire/Finsterwalde

Présentation de la nouvelle monnaie,  
l'Euro, à l'école Jean Jaurès







# Journée commémorative des droits de l'enfant



**Viv**  
Essentielle  
lation, le  
municipa  
«Citoyenn  
tion» int  
du territo  
Ses miss  
Les méd  
tants à  
amiable  
voisina  
troubles  
suscepti  
dialogu

De par le  
contact  
municipa  
médiatou  
re entre  
les instit

**Un tra**  
Le servi  
exemple  
danger  
auteurs  
l'ocasi  
bailleur  
Des co  
parten  
organi  
travail

**Avec**

- Inter  
et C  
Bam  
sur  
méd  
ne  
• Inter  
par  
• Inter  
7  
de  
len  
• Pa  
tr  
• Pa  
tr  
co



# vivre tranquille, un droit

Essentiellement saisi par la population, les élus et les services municipaux, le service municipal «Citoyenneté, Prévention, Médiation» intervient sur l'ensemble du territoire de la ville.

**Ses missions sont multiples :**  
Les médiateurs aident les habitants à trouver des solutions amiables en cas de conflits de voisinage, familiaux et divers troubles de la vie quotidienne susceptibles d'être résolus par le dialogue.

De par leur présence sur le terrain et un contact permanent avec les services municipaux et partenaires de la ville, les médiateurs jouent un rôle d'intermédiaire entre les demandes des habitants et les institutions.

## Un travail en partenariat

Le service travaille en partenariat. Par exemple, les occupations de caves, dangereuses pour la sécurité des auteurs comme des habitants ont été l'occasion d'un travail étroit avec le bailleur Oise-Habitat.

Des contacts réguliers existent avec des partenaires comme l'A.D.A.V.I.J., les organismes de logement, J.A.D.E., les travailleurs sociaux...

## Avec les établissements scolaires

- Interventions dans deux classes (CM1 et CM2) de l'école Maurice et Lucie Bambier (les 22 mars et 5 avril 2001) sur les thèmes de la Justice et de la médiation, dans le cadre de la semaine de la presse.
- Intervention à l'école Jean Jaurès (préparation de la fête de fin d'année)
- Intervention au lycée Malraux le 7 mars 2001 à l'occasion d'une demi-journée de prévention de la violence en milieu scolaire.
- Participation aux conseils d'administration du lycée professionnel.
- Participation aux conseils d'administration et conseils de discipline du collège.

- Présence aux abords des écoles Maurice et Lucie Bambier, Jacques Decour et du collège Anatole France depuis septembre.

Un contact a également été pris avec l'école Paul Langevin. Le partenariat avec les établissements scolaires est amené à se développer davantage, notamment concernant la lutte contre l'absentéisme scolaire.

## Avec les habitants dans les instances de participation

Le service continue d'être présent aux réunions de quartier organisées dans le cadre de la concertation/consultation des habitants et a été sollicité pour que l'équipe de vidéo-participative, dans le cadre des réunions préparatoires au budget de la ville, puisse entrer en contact avec des jeunes.

Par ailleurs, deux réunions spécifiques de rencontres et d'échanges entre les habitants et M. le Commissaire se sont tenues :

- le 24 avril 2001 au Centre Commercial des Martinets
- le 6 juin 2001 dans le quartier Biondi.

## Les Animations de quartier

- Le service n'a pas ouvert de salle en soirée au cours de l'année 2001 mais il contribue à la réflexion concernant un éventuel «lieu» de rencontres destiné aux jeunes, engagée en partenariat avec l'Association J.A.D.E. et poursuivie dans le cadre de la Commission Jeunesse.
- Dans le prolongement de la soirée de soutien aux camps de réfugiés palestiniens du 16 décembre 2000, qui avait été organisée par des jeunes, le service a participé à l'organisation de la Conférence Internationale sur la Paix qui s'est tenue à Montataire le 27 janvier 2001. En effet, il a été à cette occasion un relais en direction d'une part de la population et d'autre part d'associations du bassin creillois (inscriptions à la journée et accueil de la délégation palestinienne dans les familles).

## Avec ceux qui pratiquent un sport

Enfin, grâce au partenariat engagé avec l'Office Municipal des Sports et le Service des Sports, ce service est intervenu en soutien sur des animations sportives de proximité pendant les petites vacances scolaires et de manière plus soutenue au mois de juillet.

Il s'agissait de proposer des sports collectifs en libre accès (essentiellement du football en salle) aux 13-15 ans (de 14 h à 17 h 30) et aux 16-25 ans (de 19 h à 22 h), ne fréquentant pas les structures associatives ou municipales et restant sur le quartier.

Le service a souvent informé et contacté ces jeunes en pied d'immeubles.

Depuis la rentrée scolaire 2001, une réflexion a été engagée avec l'Association J.A.D.E. et le Service des Sports pour étudier une éventuelle pérennisation, en commun, de cette action.

**La municipalité envisage le renforcement en personnel de ce service.**

## Quelques exemples chiffrés

Concernant la période de janvier à octobre 2001

- Conflits de voisinage : 19 médiations/conciliations
- Conflits familiaux : 4 médiations
- Autres types de conflits : 8 interventions
- Problèmes de dégradations : 11 interventions
- Absentéisme scolaire : 6 prises de contact avec les parents et/ou le jeune concerné.

Le Service Municipal Citoyenneté Prévention Médiation est composé d'une chargée de mission, Stéphanie Lestrat et deux médiateurs, Driss Belfquih et Akima Benabed.

Vous pouvez les contacter :

- au Local le Bray, Rue Etienne Duwes  
Tél. : 03 44 27 69 84
- en Mairie principale  
Tél. : 03 44 64 44 44



## A l'écoute de vos préoccupations

Les premières réunions de quartier pour la préparation du budget communal ont commencé le 26 novembre dernier et s'étaleront jusqu'en février. Objectif : permettre aux habitants d'exprimer leurs préoccupations et leurs besoins, de mieux connaître les possibilités financières de la commune et de contribuer aux orientations que les élus décideront pour le budget 2002. Zoom sur la première réunion du quartier Péri-Anatole France tenue à l'école Jacques Decour.

C'est dans le préau couvert rénové de l'école que plus de cinquante personnes se sont retrouvées à l'invitation des élus. Après le mot de bienvenue du maire, les participants ont pu découvrir une vidéo réalisée par le professionnel Michel le Thomas et des montatairiens interviewés dans le document. Ces paroles d'habitants ont retenu l'attention du public car bien des préoccupations s'y expriment.

### «Il faudrait un cabinet de radiologie»

De la petite fille qui estime qu'il faudrait une piste de roller, à l'habitante du bas de Montataire qui regrette le peu d'aires de jeux pour les enfants dans son quartier et son époux l'absence d'une médiathèque, en passant par la revendication des jeunes de disposer de services ouverts en soirée ou encore celle d'un citoyen regrettant l'absence d'un cabinet de radiologie dans la ville ou d'une salle polyvalente, c'est tout une série d'idées et de besoins qui s'expriment dans ce film. De quoi alimenter le débat.

Les personnes présentes ont réagi immédiatement. Telle cette habitante qui pense qu'il faudrait étudier un service de navette du STAC pour permettre aux gens du quartier, en particulier les per-



sonnes âgées, de se rendre au nouveau supermarché Leclerc. «C'est vrai, il faudrait un cabinet de radiologie !» s'exclame une autre habitante et de poursuivre : «A chaque fois nous sommes obligés d'aller à Creil». Un participant regrette qu'il n'y ait plus de pressing dans la ville. Le maire et ses adjoints notent, écoutent. M. Couallier, adjoint à l'urbanisme, précise que la volonté des élus est d'aider au développement du commerce de proximité et se dit favorable à l'installation d'une superette dans le centre commercial des Martinets. Une étude a montré qu'un établissement commercial de ce type dynamiserait l'ensemble des commerces et répondrait aux besoins des gens. Le maire dit comprendre le souci de disposer d'infrastructures de santé proche des habitants, mais dit-il, on est confronté dans le cas de la radiologie à des équipements coûteux de plus en plus techniques qui conduisent les radiologues à regrouper leurs moyens dans des centres au cœur des villes les plus importantes au détriment des villes moins peuplées et des quartiers. Il signale au passage que des cabinets privés en viennent même à utiliser les moyens des hôpitaux publics comme c'est le cas avec le centre hospi-

talier de Creil. Cependant il note que les efforts de la ville ont permis qu'un cabinet médical puisse s'installer dans les nouveaux espaces offerts par les constructions récentes de la rue Robert Trin.

### «Ras le bol des dégradations et des agressions»

Plusieurs personnes témoignent de leur exaspération face aux comportements de certains jeunes. Par exemple les ouvriers du chantier du centre commercial sont constamment insultés ou agressés. Réagissant aux propos tenus dans le film par des jeunes, un habitant dit qu'il n'est pas contre les jeunes mais qu'il souhaite qu'il y ait plus de respect de leur part. Il témoigne du bruit dans les cages d'escalier, des débris jetés, des dégradations. D'autres disent leur colère de voir des conducteurs se garer n'importe comment ou de bloquer volontairement, par provocation, la circulation, sans parler de la vitesse excessive des voitures et des motos.

Ces com  
ral banc  
portable  
les prop  
tout de  
jeunes  
dispos  
exprime  
ans et  
pour se  
adjoint  
férents  
Ainsi c  
la vie  
qui ca  
vail d

Mais  
trava  
soien  
nent  
cela  
jeun  
enco  
salle  
une  
salle  
puis  
qui  
vele  
qui  
l'ar  
fau  
ma  
Le  
seu  
la  
bu  
dé  
fai  
tér  
pa  
le  
ex  
q  
co  
a  
fa  
p  
à  
n  
s  
p



Ces comportements sont de l'avis général banalisés et de plus en plus insupportables. Une mère de famille note que les propos tenus dans le film soulèvent tout de même une vraie question : les jeunes ont besoin de se retrouver et de disposer d'activités le soir. Elle veut exprimer ce que pense son fils de 18 ans et ses copains : il n'ont pas de lieu pour se rencontrer. M. Kordjani, maire adjoint à la jeunesse estime qu'il y a différents comportements dans la jeunesse. Ainsi c'est une minorité qui empoisonne la vie du quartier. Il faut réprimer ceux qui commettent des délits et c'est le travail de la police et de la justice.

### Un lieu de rencontres pour les jeunes

Mais ajoute-t-il, il nous faut beaucoup travailler pour que les plus jeunes ne soient pas livrés à eux mêmes et deviennent une génération délinquante. Pour cela les services offerts par la ville aux jeunes sont utiles mais, on le sent bien, encore insuffisants. La question d'une salle des jeunes pour se rencontrer est une vraie question. Ouvrir une telle salle, ne s'improvise pas, il faut qu'elle puisse servir vraiment à tous les jeunes qui le désirent. Et qu'on évite de renouveler l'expérience des dernières années qui avait conduit à fermer la salle de l'ancien service municipal jeunesse faute de réelle responsabilisation et animation des jeunes.

Le maire rappelle que les élus sont non seulement très attentifs au problème de la délinquance mais qu'ils veulent contribuer à une réaction des citoyens qui soit démocratique et efficace. Il estime qu'il faut systématiquement porter plainte et témoigner car cela aide le travail de la police et de la justice pour poursuivre les délinquants et les condamner. Il explique comment un groupe de quelques individus est désormais bien connu pour son mépris des gens et ses actes violents et qu'il est repéré. Des familles sont l'objet d'enquêtes car elles profitent d'activités illégales participant à une économie parallèle. Le premier magistrat espère que la répression s'exercera par les moyens légaux au plus tôt et efficacement. La concertation

entre les différents services publics dans le cadre du contrat local de sécurité est utile pour avancer dans ce sens.

## «Pour réprimer ceux qui nuisent, il ne faut pas rester isolé, il faut témoigner»

Mais ce qui est déterminant c'est aussi la solidarité des gens, le refus de se taire face à la violence imposée par une minorité, c'est de déposer plainte sans craindre les représailles, parce que de toute façon ne pas le faire, c'est laisser les délinquants continuer leurs méfaits. C'est développer toute une série d'actions préventives vers les plus jeunes et vers les parents. Il cite en exemple les actions comme celle de la mise en place d'un groupe de parentalité, celles des enseignants dans les écoles, des services sociaux et municipaux.

### Le budget de la ville : ce n'est pas un casse tête chinois

Le maire invite ensuite les participants à regarder un diaporama réalisé par M. Wallemacq, graphiste, et les services financiers de la ville dirigés par Mme Hoogewys.

## «Questions pour un champion»

Sous une forme attrayante le budget de la commune est comparé au budget d'une famille avec cette règle d'or : les recettes doivent être égales aux dépenses ! D'où provient l'argent dont dispose la commune, comment, pour quoi et pour qui l'utilise-t-elle ? Quelle part vient des entreprises et des ménages ? Quels

## Réunions de quartier

choix sont faits à Montataire et pour quoi ? Le document se présente sous forme de jeu questions-réponses et des devinettes ressemblant à «Question pour un champion». Exemple : savez-vous combien coûte par an l'entretien d'un kilomètre de voirie ? Allez on vous le donne en mille : 50 000, 100 000, ou 180 000 francs ? Top chrono. Réponse : 180 000 francs soit une moyenne de 540 francs par habitant. L'animateur se prend au jeu, les participants aussi. Une façon peu ordinaire de parler du budget mais qui peut sans doute intéresser les citoyens. Face aux chiffres le débat se poursuit. Car derrière les chiffres, il y a des réalités : celle de l'entretien du quartier, des aménagements nécessaires pour la sécurité des piétons, des améliorations à apporter aux services municipaux. Beaucoup de questions, d'observations qui seront autant d'éléments portés à la réflexion des autres habitants dans les prochaines réunions et à celle des élus avant le débat d'orientation budgétaire prévu fin février et le vote du budget en mars.



### Ouverture du Mc'Do

Un Mc'Donald a ouvert ses portes à Montataire. Situé près du Cinéma Pathé, il offre une restauration rapide à la clientèle du cinéma et à tous ceux qui le souhaitent. A proximité des Marches de l'Oise, ce nouvel établissement participe à la redynamisation du quartier. Une inauguration officielle a eu lieu en présence des élus de Montataire et de l'agglomération. L'établissement a permis la création de 50 CDI dont de nombreux postes sont occupés par des jeunes montatairiens.



# France-Algérie nous y étions !

**Cinquante montatairiennes et montatairiens se sont rendus au match France-Algérie le 6 octobre dernier. Retour sur un match controversé !**

Ce match France-Algérie était une fête, l'occasion d'un rapprochement entre deux peuples qui ont autre chose qu'un bout d'histoire en commun. Il s'agissait de la première rencontre de l'histoire entre les sélections nationales des deux pays : cette réalité incroyable a suffi à en faire un événement. Un match pour l'histoire donc...

### Les moments de fraternité

Le football a la magie de faire d'un match une rencontre fraternelle. Souvenez-vous de la rencontre U.S.A.-Iran lors du mondial 1988 à Lyon où les deux équipes étaient entremêlées devant les objectifs du monde entier. Et bien, cette fraternité s'est produite durant le match France-Algérie où cinq

buts ont été marqués : quatre par nos champions du monde (1998) et d'Europe (2000) et un par l'équipe d'Algérie en la présence du marseillais Djamel Belmadi. Cette belle fraternité a été de mise de bout en bout entre les joueurs puisque aucun carton jaune n'a été distribué !

### Un scénario inachevé

Il restait un quart d'heure à jouer avant que ne soit officiellement sifflé la fin du match. Un, deux puis des centaines de perturbateurs ont envahi le terrain, obligeant ainsi l'arbitre à arrêter provisoirement, puis définitivement le jeu.

Cette rencontre historique, fraternelle était donc victime de sa propre densité passionnelle. Certes il n'y avait aucune intention malveillante, mais tout de même !

Ces incidents ont été très mal ressentis par notre délégation qui s'est rendue au stade ce soir-là, et qui condamne ferme-

ment ces débordements inexcusables. Nous déplorons également que notre hymne national ait été conspué de la sorte.

Si nous nous plaçons dans une logique mathématique, il y avait environ 400 jeunes perturbateurs sur près de 80 000 spectateurs, ce qui représente 0,5%. Encore une fois, une minorité infime a réussi à gâcher la fête ....

Gérard Detraux  
maire adjoint au sport  
Abdelkrim Kordjani  
maire adjoint à la jeunesse



## Aquatic club

Cette association a tenu récemment son Assemblée Générale. Elle compte une centaine de licenciés.

Désormais, elle bénéficie de l'action de Cathy Hotier, emploi jeune, qui tient des permanences au club, pour l'information et les inscriptions. Elle accompagne les jeunes en compétition et donne aussi des cours avec les maîtres-nageurs.

Sous la présidence d'Imène Boudiche, l'association propose des cours pour les jeunes comme pour les adultes. Elle organise aussi, des manifestations comme les «6 heures de natation» qui permettent, à tous ceux qui le désirent, de tester leurs capacités.

L'A.C.I.M. participe également à des compétitions dans le cadre de la Fédération Française de Natation. Elle est parvenue, grâce au travail de

ses nageurs et des entraîneurs, à qualifier plusieurs sportifs aux Championnats de l'Oise.

Ainsi Mickaël Gosset est champion de l'Oise au 50 m brasse et Moussa Fofana a terminé troisième de sa catégorie. Ces deux nageurs sont qualifiés pour les Championnats Régionaux.

L'ensemble des nageurs et des nageuses, ayant participé aux Championnats Départementaux, se sont également très bien comportés puisqu'ils ont participé à de nombreuses finales.

La pratique de la natation aide de nombreux jeunes à aimer un sport, à retrouver le goût de l'effort.

Les dirigeants de l'A.C.I.M. peuvent être fiers de l'activité déployée.

## Hand-ball

Le Hand-ball de Montataire organise avec le concours de la Mutuelle Générale de l'Oise, un trophée moins de 18 ans, avec la participation de 16 équipes.

Les picards opposés aux franciliens : Dimanche 6 Janvier 2002 stade Armand Bellard - stade Anatole France.

La finale se déroulera à la Salle des Sports Marcel Coene toute la journée.

Entrée gratuite.



# Vacances : les animations sportives

## Animations sportives - Noël 2001

Horaires	Âges	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10 h	10 à 13 ans	<b>24/12/01</b> Badminton M. Coene		<b>26/12/01</b> Badminton M. Coene	<b>27/12/01</b> Badminton M. Coene	<b>28/12/01</b> Badminton M. Coene
12 h	14 à 16 ans	Tennis de table M. Coene		Tennis de table M. Coene	Tennis de table M. Coene	Tennis de table M. Coene
14 h	10 à 13 ans	Tennis de table M. Coene		Tennis de table M. Coene	Tennis de table M. Coene	Tennis de table M. Coene
17 h	14 à 16 ans	Badminton M. Coene		Badminton M. Coene	Badminton M. Coene	Badminton M. Coene
10 h	10 à 13 ans	<b>31/12/01</b> Foot/Hand M. Coene		<b>2/01/02</b> Foot/Basket M. Coene	<b>3/01/02</b> Foot/Hand M. Coene	<b>4/01/02</b> Foot/Hand M. Coene
12 h	14 à 16 ans	Foot/Basket A. Bellard		Foot/Hand A. Bellard	Foot/Hand A. Bellard	Foot/Basket A. Bellard
14 h	10 à 13 ans	Foot/Basket A. Bellard		Foot/Hand A. Bellard	Foot/Basket A. Bellard	Foot/Basket A. Bellard
17 h	14 à 16 ans	Foot/Basket M. Coene		Foot/Hand M. Coene	Foot/Basket M. Coene	M. Coene

**Samedi 5 Janvier 2002 - PSG/Monaco**

**Renseignements au service municipal des sports au 03 44 27 04 00**

## Espérance Municipale de Montataire

La fête annuelle du club de gymnastique de l'Espérance qui s'est déroulée le 9 décembre à la salle Michel Bouchoux a, encore cette année, connu un vif succès. Enfants et entraîneurs avaient choisi d'évoluer sur le thème de Walt Disney, pour le plus grand enchantement des nombreux spectateurs présents. Ce dimanche-là, la fierté était au rendez-vous ! Dans un cadre plus officiel, la fédération française de gymnastique a souhai-

té confier aux clubs du bassin creillois l'organisation de la finale nationale mixte.

L'Étoile de Nogent, l'Avenir de Creil et l'Espérance de Montataire auront donc l'honneur et le plaisir de recevoir les meilleurs gymnastes français (masculins et féminins) pour cette compétition de très haut niveau, les 18, 19 et 20 mai 2002 au gymnase Marie Curie de Nogent sur Oise. Un événement sans précédent à ne surtout pas rater.

*E.M.*





## Mons ad Theram

D'après ses statuts l'association Mons ad Theram a pour objet la promotion et la protection du patrimoine de la ville de Montataire et de ses environs.

Elle met en œuvre, encourage, accompagne des actions ou des études visant à mieux connaître l'histoire locale, elle participe aux journées du patrimoine.

### Promouvoir notre patrimoine

Les journées du patrimoine pour lesquelles nous avons préparé diverses animations avec la participation de deux autres associations de notre ville ont été interdites trois jours avant qu'elles n'aient lieu, par la préfecture, à cause des événements mondiaux actuels.

Pour ce qui est de nos autres préoccupations associatives, notre problème actuel est le manque de participants et le peu de sujets que nous pouvons réussir à recueillir. Ce sont les montatairiens

qui ont leurs effectifs et s'ils ne viennent pas nous en faire part lors de nos réunions mensuelles, nous ne pourrions pas progresser.

Cependant, grâce à deux membres de l'association, nous avons de quoi nous réjouir. Ils ont pris le temps de numériser l'ensemble du livre du baron de Condé dans son édition originale et, ils ont réalisé un montage de cartes postales anciennes montrant Montataire au début du siècle.

Ces documents sont visibles sur le site internet.

Venez nous voir, nous faire part de ce que vous savez, de ce que vous avez dans vos «greniers». C'est comme cela que nous pourrions refaire vivre Montataire et son passé.

Président : Remy Ruffault  
Secrétaire : Thierry Verona  
Trésorière : Sylvie Dauvergne

## Tango

La résidence des personnes âgées Maurice Magnon est devenue un lieu incontournable de diffusion culturelle à Montataire.

En partenariat avec l'A.M.E.M., deux récitals sont donc programmés cette saison. Le premier se déroulera le samedi 19 janvier 2002 en soirée et aura pour thème «Le Tango Argentino» avec un duo de violoncelle et bande néon.

Le second présentera un duo de piano et violon pour un concert de musique baroque le vendredi 15 mars 2002 également en soirée.

Le prochain magazine «Vivre» reviendra sur le récital prévu en mai.

Tarif des entrées pour chaque concert :  
tarif plein : 8 Euros  
tarif réduit : 5 Euros  
(retraités, chômeurs, élèves des écoles de musique).

## Secours Populaire



En six mois le Secours Populaire a développé une activité de solidarité importante faisant appel à l'initiative et à la générosité des habitants. Ainsi, des collectes ont été organisées pour les sinistrés des inondations dans la Somme et dans l'Oise comme pour ceux de Toulouse.

Solidarité également avec Madagascar, le Mali, l'Algérie sans oublier les femmes afghanes qui subissent la répression des Talibans et la guerre. Par ailleurs, le Secours Populaire, agit aussi pour que les familles en difficultés puis-

sent être aidées pour le passage à l'Euro.

A la faveur de la campagne des pères Noël verts, le S.P.F. va lancer une opération dénommée «Eurosolidarité». Elle se traduira par la multiplication des collectes pour recueillir les derniers billets ou pièces en francs et sera accompagnée de la promotion de porte-clés «Eurosolidarité». Chacun d'entre vous pourra ainsi s'associer à ces actions de solidarité pour éviter de plus grandes souffrances à des familles déjà éprouvées.

## Retraites

Les conseillers retraités de la C.R.A.M. vous conseillent de régulariser votre carrière de cotisant au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant son point de départ pour éviter la rupture des ressources.

Dans votre commune, vous pouvez être reçu(e) dans un point d'accueil retraite principalement sur rendez-vous :

- à Montataire, Mairie Annexe Les Martinets 82, avenue Anatole France 60160 Montataire

Pour prendre rendez-vous, contactez votre conseiller retraite :

Sabine Verlin  
Téléphone : 06 08 97 88 98  
C.I.T.R. Creil - rue Ribot  
60109 Creil cedex 1  
Tél. : 03 44 61 71 80



# Montataire - Finsterwalde



## Un grand succès populaire

Dans le cadre des activités pour célébrer le 40ème anniversaire du jumelage entre Montataire et Finsterwalde, 40 accordéonistes du Brandebourg dont 10 de Finsterwalde se sont produits au Cinéma Palace le dimanche 28 octobre.

Ce spectacle musical, d'un très haut niveau, a été un succès considérable puisque le Cinéma Palace affichait complet.

Après une présentation d'un quart d'heure des élèves de l'école de musique de Montataire, l'orchestre du Brandebourg a interprété un programme très varié allant de la musique clas-

sique en passant par les tangos et le musette. Chaque morceau a été salué par des applaudissements très soutenus. A la fin du spectacle et après de nombreux rappels, le maire, Jean-Pierre Bosino a insisté sur la qualité de ce spectacle en remerciant vivement les jeunes prodiges.

Cette manifestation pleine de succès augure bien des nombreuses manifestations qui auront lieu ici et à Finsterwalde pour célébrer cet anniversaire du jumelage et nous sommes certains que celles-ci seront également couronnées du même succès.

Alors à 2002 pour que vive la paix et l'amitié entre nos deux villes.

Le maire de Finsterwalde, M. Wohman vient d'être réélu au suffrage universel direct, la ville de Montataire lui adresse ses sincères félicitations.

## L'Association des Maghrébins de Montataire

Permanence quotidienne à partir de 18 h dans leur nouveau local situé à l'école Maurice et Lucie Bambier  
Au programme :

- atelier d'aide aux devoirs
- accueil des parents

Tél. : 03 44 27 75 89

## Associations

# Vidéo travelling

L'association a pour but l'initiation, la réalisation et la diffusion occasionnelle sur le câble de tous documents filmés. Animée par des bénévoles, elle permet la restitution des documents amateurs restés bien souvent dans l'oubli.

Elle se réunit le mercredi, tous les quinze jours de 20 h à 23 h. Prochaines réunions en 2002 : 9 janvier (assemblée générale), 23 janvier, 6 février, 20 février, 6 mars, 20 mars, 3 avril, 17 avril, 2 mai, 15 mai, 29 mai, 12 juin et 26 juin.

Une permanence au local situé au 41, rue Abel Lancelot à Montataire, sera tenue par son président M. Bossion, les samedis de 10 h à 12 h. Tél. : 06 81 44 03 68.

De la vague des cinéastes amateurs des années 50 en Super 8, à la technologie numérique, quelle évolution auront subi le cinéma et la vidéo ! Mais que reste-t-il de toutes ces années, que sont nos souvenirs devenus ? Anniversaires, mariages, naissances, mais aussi voyages à l'autre bout du monde. Ces images sont gravées pour toujours sur la pellicule. Une chose est certaine, quelle que soit la technique utilisée elles existent. C'est ce qui compte et comptera pour notre plus grand plaisir. La technique ne devant pas nous faire oublier la créativité et le plaisir de faire notre cinéma.

Président/Fondateur :

Dominique Bossion

Tél. : 06 81 44 03 68

Siège social Mairie de Montataire

## L'agenda 2002 de la Ville à votre disposition

L'agenda 2002 de la ville avec tous les renseignements sur les services municipaux est à votre disposition gratuitement auprès du service communication. Vous pouvez en faire la demande auprès de ce service en Mairie.

# Martins pêcheurs

Les Martins-Pêcheurs tiendront leur assemblée générale le dimanche 13 janvier 2002 à 9 h, salle de la Libération et si vous ne pouvez vraiment pas vous y rendre vous pouvez faire parvenir vos remarques et vos questions à :

M. Le Président des Martins-Pêcheurs  
Mairie de Montataire  
60160 Montataire

Les dépositaires pour l'année 2002 :

La Guinguette à Montataire  
Le Café du Commerce à Montataire  
Presse Librairie Papeterie

P. Dutilloy à Montataire

L'Escapade à Saint-Vaast-Les-Mello

Le Crécy à Saint-Vaast-Les-Mello

St Leu Pêche à Saint-Leu d'Esserent



# La Gendarmerie Nationale : des métiers au service des autres

La gendarmerie nationale, institution militaire chargée d'assurer la sécurité publique et présente dans chaque canton, propose près de 12 000 emplois par an au plan national.

## Les tests de sélection

Dans le cadre du recrutement des gendarmes, des sessions de tests de sélection se déroulent chaque semaine à Amiens. Ces tests d'aptitude (générale, physique et professionnelle) s'adressent aux femmes et aux hommes de 18 à 35 ans quels que soient les diplômes scolaires détenus. Les postulants retenus suivent un stage de formation rémunéré (7980 F net) de 12 mois. Dès la première affectation la police judiciaire, administrative et l'assistance rythmeront le quotidien de ce militaire.

## Pour les moins de 26 ans

Pour les moins de 26 ans, le volontariat pour les postes de gendarme adjoint constitue une excellente expérience professionnelle avant d'accéder à une carrière dans la gendarmerie ou de demander à bénéficier des aides à la reconversion vers les employeurs du secteur civil. Ce sont 7000 créations de postes qui sont proposées pour l'année. Un gendarme adjoint bénéficie de la nourriture et de l'hébergement gratuits en plus de sa solde. La sélection des candidats «gendarme adjoint» s'effectue à Amiens. Les candidats passent deux tests avec des questionnaires à choix multiples. Dans ce cas également les sessions de tests sont organisées chaque semaine à Amiens.

Le corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie recrute ponctuellement parmi les titulaires de diplômes scolaires génie civil, restauration (gérance), comptabilité, secrétariat, mécanique automobile. Les candidats doivent être âgés au plus de 28 ans au

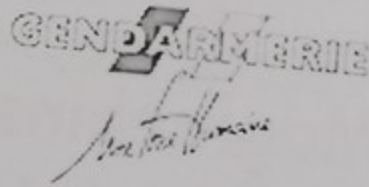
dépôt de candidature.

## Recrutement de diplômés

Enfin une grande nouveauté dans cette institution : le recrutement direct sur concours annuel des futurs officiers parmi les universitaires titulaires d'une maîtrise, d'un titre d'ingénieur ou d'un diplôme du 3ème cycle en matière scientifique ou technique. Les lauréats de ces concours rejoindront l'école de formation des officiers de Melun pour 24 mois de formation. Un élève officier perçoit une solde de 11 300 F net avec un logement concédé gratuitement durant sa formation.

Renseignez-vous à la brigade de gendarmerie de votre domicile, dans les C.I.O. ou :

Contactez le Centre d'information et de recrutement de la Gendarmerie  
1, Rue Caumartin (près du Coliseum)  
80000 Amiens  
Tél. : 03 22 72 12 22  
(ouvert du lundi au samedi inclus).  
e-mail :  
cir.gendarmerie.amiens@wanadoo.fr  
visitez le site :  
www.defense.gouv.fr/gendarmerie



## La brigade de gendarmerie restera à Montataire

Même si la brigade de gendarmerie n'a pas compétence sur la ville qui est un secteur couvert par la police nationale, la municipalité est attachée à ce que la gendarmerie reste dans notre ville, chef lieu de canton. Contrairement à certains souhaits émis par une conseillère générale

## Théâtre

La représentation de «l'école des femmes» par les «Tréteaux de France» fut un événement théâtral au mois d'octobre dernier.

270 personnes ont assisté à Montataire, à cette mise en scène dirigée par Marcel Maréchal. C'est avec une certaine fierté que nous avons accueilli Marcel Maréchal avec toute son équipe.

Il a toujours recherché des textes contemporains. Il a monté des pièces étincelantes mais en préambule, il cite toujours «Molière est notre enfance du théâtre».

Il a fondé le théâtre de «La Criée» à Marseille, puis il s'est installé au «Théâtre du Rond-Point» sur les Champs-Élysées. Depuis quelque temps, il a pris la direction des «Tréteaux de France» et il est venu incarner le rôle d'Arnolphe à Montataire.

Des perspectives dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo sont en préparation et nous ne manquerons pas d'inviter la troupe dans sa prochaine création : «Ruy Blas».

## Commerces animations du G.C.A.M. pour Noël

Avec le GCAM participez à l'opération Noël pour tous du 21 au 24 décembre, offrez des jouets et des friandises, venez photographier votre enfant avec le père Noël dans son traîneau en présence de Miss Montataire et de ses dauphines.

Chez vos commerçants gagnez jusqu'au 6 janvier de nombreux lots dont un week-end pour deux à Disneyland.

Le Synd  
la Base  
d'Essere  
villes  
Maximi  
d'Essere  
2001 sa  
le plan  
des ac  
depuis  
nant.

Les trav  
années et  
de jeux p  
appréciés  
giène et l  
tes, mise  
aires de j  
des espa  
porter leu  
Le progra  
direction  
les mais c  
bond pro  
2000 éta  
terme d'a

- L'activité  
ses part  
72 %
- L'activité  
progress
- L'activité  
Monsieu  
qui ouv  
de pêch  
des plus  
256 %
- Enfin l'a  
création  
encadré  
progress



**2001 : une année record**  
**2002 : un programme ambitieux**

Le Syndicat Intercommunal pour la Base de Loisirs de Saint-Leu d'Esserent composé des quatre communes de Montataire, Saint-Maximin, Thiverny et Saint-Leu d'Esserent vient de réaliser en 2001 son année record tant sur le plan des entrées qu'au niveau des activités qu'elle propose depuis quelques années maintenant.



### Ambitions pour 2002

Ces résultats exceptionnels, qui sont à mettre à l'actif de la qualité de l'enseignement des activités, vont nous permettre de mettre en place, grâce à l'appui des villes adhérentes, le programme d'investissement le plus ambitieux depuis 1990.

Tout d'abord, afin d'offrir une eau de baignade de la meilleure qualité, un curage complet de la baignade sera effectué en janvier puis, un système sera mis en place afin de renouveler chaque nuit si nécessaire 42 % du volume d'eau de celle-ci soit 4 200 000 litres d'eau en 14 h. Ces travaux permettront aussi le nettoyage complet des bassins de baignade chaque saison.

Le club d'équitation disposera bientôt

d'un manège couvert de 18 mètres de diamètre pour pratiquer quelles que soient les conditions atmosphériques. Un pas de tir à l'arc couvert permettant aux archers de pratiquer en toute sécurité et à l'abri de 5 m à 15 m, sera construit fin 2002.

La Base de Loisirs va aussi investir dans 60 nouvelles tables de pique nique et 8 barbecues.

Pour la sécurité, les postes de secours seront équipés d'une sonorisation efficace, de points d'eau et d'électricité. D'autres investissements pour améliorer le confort et la qualité d'accueil des différents publics sont prévus.

Ces améliorations n'entraîneront pas d'augmentation de tarifs.

Afin de vous familiariser avec l'Euro, nous vous indiquons les tarifs individuels applicables en 2002 pour les habitants du Syndicat Intercommunal.

	- de 4 ans	4 à 16 ans retraités	+ de 16 ans
Basse Saison	gratuit	0.30 €	0.50 €
Moyenne Saison	gratuit	0.50 €	1 €
Haute Saison	gratuit	1 €	2 €



mariés

le 1er

le 8

le 15

le 22

édés

édition de

er de la

habitants

nées des

pour y

ir.

L. de

tique

er.

51% des recettes de fonctionnement  
du budget communal proviennent  
des richesses créées par le travail  
des hommes et des femmes dans  
les entreprises et les commerces  
situés sur le territoire  
de notre commune.

